

## J'AI TESTÉ POUR VOUS : LE LOGICIEL ARDOISE

**On a beau être permanent syndical, je n'en reste pas moins flic et curieux, surtout après plus de 20 ans de service actif, aux stups et autre brigade de lutte contre les violences urbaines.**

Alors rien de tel que de tester par soi-même un outil tant décrié, que le logiciel Ardoise.

Parce qu'après tout, qu'avions nous à reprocher à notre brave LRP, successeur de notre fidèle OLYMPIA ou TRIUMPH à quatre carbones ? Les vieux procéduriers comme moi ont en son temps très vite apprécié LRP qu'il est inutile de présenter ici. Quoique la rubrique « gestion » turlupinaît mon esprit chagrin : un chef de service curieux, pas forcément intéressé par la qualité des aveux arrachés à 4 heures du mat, ou des PV de constatations de 8 pages, pouvait en quelques secondes découvrir sous forme d'histogramme les pourcentages des différents types de documents rédigés par l'enquêteur sur son ordinateur : nombre de CREI, CRI, PV blancs, etc... Cette rubrique anodine amenait des jugements parfois sommaires : tel officier ne faisait pas beaucoup de CREI... donc était plutôt spécialiste des « vaines recherches » !

Avec ARDOISE, ce bricolage managérial est relégué à l'âge de pierre. On rentre dans l'ère moderne du « **Big-Brother** » **managérial**.

**Ce n'est pas pour rien que nombre de commissaires sont très intéressés par certains aspects du produit.**

**Il présente cet immense avantage de permettre au chef de service de « dispatcher les dossiers » et surtout de poser des « alarmes » qui lui permettront à l'issue du délai imposé, d'être alerté si le fameux dossier n'a pas été transmis en temps et en heure... avec rapide demande (encore une) d'explication à la clé, en parallèle évidemment des demandes de rappel des secrétariats. Que les groupes d'investigations, qui pour raisons diverses, ont près de 2000 dossiers de retard se rassurent : les cases concernant les demandes d'explications de retard de chaque dossier ne supportent que 9 lignes au maximum....**

En plus de « bugger » fréquemment ce logiciel multiplie les manip pour une simple mention marginale. Ce système est de plus rigide, incompatible avec les nécessités procédurales, d'enquête, utilisant des logiciels dépassés comme word pad ...

**Ce « super outil » réclamé par tous pour remplacer le LRP est loin de donner toute satisfaction, tant il est loin d'être opérationnel, aussi bien du point technique que conceptuel.**

Le 15 avril dernier, SYNERGIE-OFFICIERS a réclamé sa révision rapide et une nouvelle étude. Madame la Ministre nous a entendus et a donné des instructions en ce sens.

**Jean-Pierre DI EGIDIO**

**Secrétaire Régional ALSACE -LORRAINE**